

AMAP « Les paniers de Nizerel »
Contrat d'engagement du 30 octobre 2020 au 23 avril 2021
NIZEREL

ADHÉRENT

Nom : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____
 Code postal : _____ Ville : _____
 Tél (domicile) : _____
 Travail / portable : _____
 Courriel : _____

PRODUCTEUR
La Ferme des Muses
Anne-Laure BONTEMPS

Chemin de l'Arvelot 71700 BOYER
06 63 55 05 28
bontemps.anne-laure@orange.fr



SIRET : 850 330 069 000 12

Le producteur s'engage à respecter les livraisons, à travailler selon les techniques de l'agriculture paysanne et biologique.
 L'adhérent s'engage à venir retirer les produits commandés ou à les faire récupérer par une personne de son choix à l'heure de la distribution. Toute livraison oubliée est perdue.

CONDITIONS DE PAIEMENT

Montant à régler (calculé en bas à droite) ;	Sommes acquittées (Chèque encaissé le 10 de chaque mois) :
	Montant échéance 1€
	Montant échéance 2€
	Montant échéance 3€
	Montant échéance 4€
	Montant échéance 5€
	Montant échéance 6€
Choix du nombre d'échéances (1 chèque par échéance) :	Règlement à l'ordre de :
	Anne-Laure BONTEMPS

Réalisé en deux exemplaires à

Le
 Signature de l'Adhérent _____ Signature du Producteur _____

BON DE COMMANDE PRODUITS LAITIERS NIZEREL

	Lait 1/2 écrémé	Lait cru entier	Beurre	Crème fraîche	Faisselle lait cru	Yaourt nature	Yaourt fruits	Fromage nature	Fromage herbes	Tome
Prix €	1,20	1,20	2,50	2,50	3,00	0,60	0,70	4,00	4,00	4,50
	Litre	Litre	125 g	25 cl	500 g	Unité	Unité	Pièce	Pièce	1/6è
30 oct										
13 nov.								X	X	
27 nov.										
11 déc.										
25 déc	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
8 janv.										
22 janv.										
5 févr.										
19 févr.										
5 mars										
19 mars										
2 avril										
16 avril										
Total										

MONTANT TOTAL À RÉGLER (€) :